

**ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE René Guy Cadou de TINTENIAC**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE**  
**DU 06/11/2018**

**Personnes absentes excusées**

*M. Vinçot (Inspecteur de l'Education Nationale), M. Rochefort (Maire de Tinténiac), Mme Besnard (conseillère municipale), Mme Gaigne (CP-CE1), Mme Grimard (CM2), M. Bontemps (Parent d'élève élu), Mme Villard (Parent d'élève élu), Mme Lelièvre, (Parent d'élève élu), Mme Aubert (Maîtresse E Rased), Mme Wagneur (Psychologue scolaire).*

**Présents**

• **Mairie :**

Mme Blandin (adjoite chargée des affaires scolaires), Mme Louvigny (conseillère municipale), M. Douabin (Cuisinier, Responsable des services périscolaires).

• **Enseignants :**

Mme Serisier (TPS/PS) ; Mme Nicolas (PS), M Chenais (MS/GS), Mme Tiercelin (MS/GS), Mme Cadot (GS-CP) ; Mme Voyau (CE1-CE2), Mme Bregaint (CE1-CE2), M Pautonnier (CE2-CM1), Mme Augais (CM1) ; Mme Amélineau (CM2).

• **ATSEM et périscolaire :**

Mme Prunier, Mme Berthouloux, Mme Martin, Mme Legrand.

• **Parents d'élèves élus :**

M. Genard, M Simoné, Mme Chanteau, Mme Dessinge, Mme Dufour, Mme Gilbert, Mme Garçon, Mme Henry, Mme Déal, Mme Faurez, Mme Cordier, Mme Mansfield, M Bourdet.

**Ordre du jour**

1) Installation du nouveau conseil d'école .....	2
2) Vote du règlement intérieur .....	2
3) Effectifs de rentrée et répartition.....	2
4) Projets pédagogiques et actions .....	3
Les Activités Pédagogiques Complémentaires.....	3
Les projets sportifs .....	3
Les projets culturels .....	4
Les projets civiques .....	5
5) Coopérative scolaire .....	6
La coopérative scolaire permet le financement des sorties scolaires et projets. Une participation financière volontaire à été proposée aux parents en début d'année. ....	6
Bilan financier .....	6
6) Mise à jour du Plan Particulier de Mise en Sécurité.....	6
7) Travaux.....	7
8) Questions des représentants des parents d'élèves .....	7

*Début de la réunion : 18h30*

*Secrétaire de séance : M. Pautonnier*

## 1) Installation du nouveau conseil d'école

Mme Amélineau présente les résultats des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école du 12/10/2015 : 363 électeurs inscrits ; 167 votants, soit une participation de 46,01 %, contre 40,05 % l'an dernier et 32,96 l'année d'avant.

La distribution du matériel de vote pour le vote par correspondance est donc à nouveau un succès, malgré 36 bulletins blancs ou nuls.

10 sièges de titulaires attribués à la liste des parents d'élèves qui ne se sont pas constitués en association (une seule liste présentée).

Ont été proclamés élus :

Mme Faurez, M. Bontemps, Mme Dufour, Mme Garçon, Mme Chanteau, Mme Mansfield, Mme Gilbert, Mme Dessinge, M. Simoné, M. Genard, Mme Déal, Mme Cordier, Mme Lelièvre, Mme Henry, M. Bourdet, Mme Villard.

Mme Amélineau déclare le nouveau conseil d'école installé.

## 2) Vote du règlement intérieur

Les règles particulières à l'école René Guy Cadou sont lues.

**Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.**

## 3) Effectifs de rentrée et répartition

Actuellement, 269 élèves sont inscrits à l'école, dont 109 en maternelle.

Il y a une stagnation des effectifs : 269 élèves contre 270 au moment du 1er conseil d'école l'an passé. Cela a pour autant été trop juste pour donner lieu à une ouverture de classe en septembre.

12 enseignants travaillent cette année au sein de l'école.

Plusieurs autres personnes interviennent dans l'école et s'ajoutent aux enseignants et ATSEM :

- Trois AVS sont présentes pour l'aide aux élèves en situation de handicap : **Florence BOULEAU, Julie MARCHAUT, Béatrice LOISEL.**
- Le Rased :  
**Mme Florence Wagneur**, psychologue scolaire dont le rôle est d'accueillir, d'observer, de s'entretenir avec les élèves et leurs parents si l'enseignant a repéré un trouble, une difficulté qui a des incidences sur le travail de l'élève.  
**Mme Lydie Aubert**, enseignante spécialisée dont le rôle est de conseiller les enseignants dans leur travail avec les élèves en difficulté.

Niveau	Répartition	Effectif	Enseignant et ATSEM
TPS/PS	12/15	27	Enseignante : Corinne Serisier ATSEM : Patricia Prunier
PS		26	Enseignante : Sophie Nicolas ATSEM : Jacqueline Berthouloux

MS/GS	12/17	29	Enseignante : Carine Tiercelin ATSEM : Sylvie Legrand
MS/GS	14/14	28	Enseignant : François-Xavier Chenais ATSEM : Mélanie Martin
GS/CP	9/16	25	Enseignante : Céline Cadot ATSEM : Nadia Perramant et Nolwenn Le Prevost
CP/CE1	10/18	28	Enseignante : Adeline Gaigne
CE1/CE2	9/19	28	Enseignantes : Guénaëlle Voyau et Annaig Bregaint
CE2/CM1	22/5	27	Enseignant : Mickaël Pautonnier
CM1		26	Enseignante : Véronique Augais
CM2		26	Enseignantes : Emilie Grimard et Shannon Amélineau

## 4) Projets pédagogiques et actions

### Les Activités Pédagogiques Complémentaires

Les APC s'organisent sur la pause méridienne ou à 16h30, en séances de 30 minutes ou 45 minutes deux fois par semaine, en fonction des enseignants. Une autorisation écrite a été demandée aux parents en début d'année puisque ce temps n'est pas obligatoire. Il permet un travail sur les fondamentaux (français ou mathématiques) en groupe réduit.

Cette année les enseignants vont travailler plus particulièrement le langage oral et la lecture.

### Les projets sportifs

#### **Natation**

Tous les élèves de CP et CE1 iront à la piscine de Tinténiac du 22 novembre au 16 mai. Les séances se dérouleront le jeudi après-midi en groupes réduits de 18 élèves maximum.

Les parents seront sollicités pour accompagner la classe sur le trajet, au moment de l'habillage et du déshabillage.

#### **Cross (en projet)**

Le cross sera reconduit cette année. Il concernera toutes les classes de l'école élémentaire ainsi que les MS et les GS avec des courses adaptées à chaque cycle et les TPS et les PS viendront nous supporter. Ce projet sera lié à un projet civique avec l'association Sénégazelle.

#### **Gymnastique (en projet)**

Le projet découverte de la gymnastique à Saint-Domineuc pour les GS devrait être renouvelé cette année.

### **Canoë-kayak** *(en projet)*

Nous espérons renouveler l'activité pour tous les CM1 à la base nautique de Saint-Domineuc.

### **Rugby** *(en projet)*

Etant donné le succès de l'activité rugby l'année dernière, nous allons certainement nous y inscrire à nouveau cette année en collaboration avec le club de rugby de Melesse qui organise un tournoi regroupant plusieurs écoles.

## **Les projets culturels**

### **Les incorruptibles**

Les classes de GS/CP, de CE1-CE2, CM1 et de CM2 participent au prix littéraire des incorruptibles. Les élèves liront une sélection nationale de livres adaptés à leur niveau. Un vote aura ensuite lieu au mois de mai. L'objectif est de susciter le désir de lire et de créer une culture littéraire commune à la classe.

Pour la classe de CM2, le prix est aussi l'occasion de créer un lien avec le collège, puisque les 6<sup>e</sup> lisent les mêmes ouvrages que les CM2.

### **Monde et nature**

La classe de CE2-CM1 compte utiliser les nouveaux bacs installés devant l'école dans le cadre d'un projet jardinage. Elle assistera de plus à une conférence sur le jardin proposée par l'association Monde et Nature.

Depuis plusieurs années, cette association intervient sur l'école sur des thèmes scientifiques. Le nombre de classes qui participeront à Monde et Nature est en cours de réflexion. Coût de 2.50€ par élève pris en charge par la coopérative scolaire.

### **Musique**

Les classes de CM1 et CM2 mèneront à partir de janvier un projet musical avec le SIM de Tinténiac. Ce projet est intitulé « Mise en musique d'un album de littérature jeunesse ». Il s'agit d'un travail autour de l'album Little Lou de Jean Claverie, abordant la culture blues.

Le projet se conclura par un spectacle devant les parents à la salle Ille et Donac, le 28 juin.

### **Spectacle**

Les élèves de maternelle et les GS de la classe de GS/CP de Mme Cadot assisteront au spectacle Tao pêcheur de Lune, de La Malle-Théâtre le 15 mars 2019.

### **Correspondance scolaire**

La classe de CP-CE1 participe à une correspondance scolaire avec une classe de 17 élèves CP-CE1 située dans la Creuse. L'objectif est de permettre aux élèves de faire connaître leur classe, leur ville, les spécificités de la région tout s'intéressant aux points communs et différences des élèves d'une autre classe. Les élèves seront amenés à utiliser la langue écrite travaillée à l'école.

### **Projet Maîtrise de la langue**

Les CM2 échangent des exercices qu'ils écrivent eux-mêmes avec les CM2 de l'école Lucie Aubrac de Saint Domineuc et une classe de 6ème du collège Théophile Briant.

## **Projet « Cinécole »**

Toute l'école participe au projet Cinécole et chaque classe ira au cinéma de Combourg. Le transport est financé par la Caisse des Ecoles (mairie) et les entrées par la Coopérative Scolaire. Une première séance a lieu le 16 octobre pour le cycle 1 (Pat et Mat déménagent) et le 18 octobre pour les CP – CE1 (L'étrange forêt de Bert et Joséphine) et CE2 – CM1 – CM2 (Croc Blanc).

## **Lecture aux classes de maternelle**

Les élèves d'élémentaire iront lire aux classes de maternelle pour créer du lien entre eux mais aussi développer l'envie de lire, d'apprendre à lire.

Les élèves de M. Pautonnier iront lire dans la classe de M. Chenais

Les élèves de Mme. Augais iront lire dans la classe de Mme. Cadot

Les élèves de Mme. Voyau et Mme. Bregaint iront lire dans la classe de Mme. Nicolas

Les élèves de Mme. Gaigne iront lire dans la classe de Mme. Serisier

Les élèves de Mme. Grimard et Mme. Amélineau iront lire dans la classe de Mme. Tiercelin

## **Les projets civiques**

### **Journée thématique sur le centenaire**

La journée du lundi 12 novembre sera dédiée au centenaire de la première guerre mondiale pour les trois classes de CE1-CE2, CE2-CM1, de CM1 et de CM2. Les élèves pourront participer à un atelier bleuets, se rendre auprès du monument aux morts, visionner un documentaire sur ce sujet

...

### **Conseil municipal des jeunes de CM2**

Deux candidats parmi les CM2. Les candidatures devaient être déposées pour le 31 octobre et l'élection se déroulera le 12 novembre. Tous les CM2 habitant Tinténiac peuvent voter. Les nouveaux élus de la commune se réuniront une fois par mois le samedi matin.

### **Tri des déchets**

L'école continue la collecte de bouchons et de piles.

En parallèle et en partenariat avec la SMICTOM, l'école participe à un projet de collecte de papier. A cette fin, une borne de collecte a été installée près du skate-park. L'an passé, l'école a reçu 40€ par tonne collectée.

Pendant la semaine du 7 au 14 novembre, une benne rouge sera en plus installée afin de collecter des journaux. 70€ par tonne ont été reversés à l'école l'année dernière. Tout le monde est invité à garder ses journaux pour les y déposer lors de cette semaine.

## 5) Coopérative scolaire

La coopérative scolaire permet le financement des sorties scolaires et projets. Une participation financière volontaire à été proposée aux parents en début d'année.

### Bilan financier

	Maternelle		Elémentaire	
	Dépenses	Gains	Dépenses	Gains
Participation volontaire des familles		585		675
Cotisation à l'OCCE	243		406	
Dons de l'APE		980		1 520
Tombola	Non renseigné	2110	1 398	2 392
Projets et sorties	1 870		3 021	

## 6) Mise à jour du Plan Particulier de Mise en Sécurité

Les exercices permettent d'habituer les élèves et le personnel aux procédures à suivre et de repérer les adaptations à apporter.

Un exercice incendie à été réalisé le 5 octobre en élémentaire puis en maternelle.

Un exercice atmosphère vicié est prévu le 15 novembre.

Suite au premier exercice, on a pu remarquer que la porte de Carine Tiercelin donnant sur la cour maternelle était difficile à ouvrir. De manière générale en maternelle, des grooms seraient nécessaires pour permettre une sortie aisée. A l'heure actuelle, les ATSEM tiennent la porte tout en tentant de faire sortir les derniers.

La BCD n'entend pas l'alarme et les enseignants doivent penser à passer prévenir le groupe en sortant.

Pour le PPMS atmosphère vicié et intrusion aucun système d'alerte n'est en place pour le moment. L'ensemble de l'école sera averti à la voix.

## 7) Travaux

Plusieurs travaux ont d'ores et déjà été réalisés :

- Arbres
- Bacs de compostage
- Bacs de jardinage et paillages

Nous remercions plus particulièrement la mairie pour la réfection des toilettes des garçons.

De nouveaux travaux/investissements restent à réaliser ou viennent s'ajouter à ceux signalés :

- Aucune classe, à l'exception de celle de Mme.Nicolas n'est encore dotée de placards en mezzanine.
- Un store reste bloqué dans la classe de M. Pautonnier
- Le premier panneau des toilettes des garçons bouge beaucoup et serait à resserrer.
- La mise en place d'un visiophone en élémentaire
- Les alertes sonores ou talkies-walkies pour les PPMS

## 8) Questions des représentants des parents d'élèves

### 1. Pourquoi l'ATSEM de la classe de GS/CP ne reste-t-elle pas jusqu'à 11h30, comme les autres ATSEM ?

Mme Cadot répond que le temps des ATSEM se termine en classe à 11H15, comme en maternelle, afin qu'elles puissent avoir un temps de déjeuner.

Mme Blandin intervient pour dire que la rentrée a été préparée au cours d'une réunion en fin d'année dernière, en présence de M. Rochefort. L'organisation des répartitions des classes a relevé de l'équipe éducative.

- 2. Les parents des élèves de GS de la classe GS/CP ont remonté leur mécontentement sur le fait de ne pas avoir été prévenus que leurs enfants avaient déjeuné à la cantine élémentaire. Monsieur DOUABIN a été informé.**

**Y a-t-il eu une communication faite en ce sens ? Qu'est-il envisagé pour la suite de l'année ?**

M. Douabin relève qu'il a senti qu'une inquiétude mais pas de mécontentement. La décision a été prise en raison de normes de sécurité. Sa soudaineté est due à la surprise des effectifs qui en début d'année ne sont pas forcément connus des services de restauration.

Dorénavant, les élèves déjeuneront en élémentaire puis seront amenés sur la cour de récréation de maternelle par un agent.

Une communication a été faite, sans doute avec un délai, pour expliquer les attentions particulières dont bénéficient ces neuf élèves de GS qui déjeunent en cantine élémentaire. Les enfants ont été préparés à ce changement et sont particulièrement fiers de manger avec les grands.

- 3. Dans le cadre périscolaire, qui se charge d'informer les parents ?**

M. Douabin est responsable de la communication des services périscolaires.

Il peut y avoir des communications du « quotidien » qui seront assurées par les membres des services de garderie, directement à l'oral ou via le cahier de liaison. Toutes les communications d'ordre plus général sont assurées par M. Douabin.

M. Douabin rappelle que les parents ont reçu à la rentrée une feuille de renseignements avec les coordonnées téléphoniques des services périscolaires.

**Services péri-scolaires (cantine, garderie)**

**Téléphone : 06 08 83 22 91**

**Mail : [cantine.tinteniacle@orange.fr](mailto:cantine.tinteniacle@orange.fr)**

- 4. Il était prévu un décloisonnement les jeudis et vendredis après-midi, que les GS aillent du côté maternelle. Est-ce effectif ? Quelle est l'organisation ?**

Les décloisonnements sont effectifs et ont lieu les mardis, les jeudis et les vendredis. Mmes Serisier et Nicolas assurent ces décloisonnements pendant les temps de sieste des élèves de leur classe.

Mardi : Arts et travaux manuels avec Mme Nicolas

Jeudi : Sciences, Informatique avec Mme Serisier

Vendredi : Parcours de motricité et langage avec Mme Nicolas

Les neuf élèves de GS sont seuls avec l'enseignante qui assure le décloisonnement.

- 5. Comment s'organisent les différents temps de récréation ?**

Les temps de récréation du matin des GS sont organisés comme suit :

Les ATSEM emmènent les élèves de GS en maternelle.

L'après-midi, les élèves restent en élémentaire.

Une zone pourrait être matérialisée du côté du restaurant scolaire pour les élèves les plus jeunes.

**6. L'année passée, il a été constaté un manque de place dans les dortoirs. Cela a été précisé lors du conseil d'école du 19 juin 2018. Où en est la réflexion sur la possibilité de trouver un troisième lieu pour coucher les enfants ?**

Lors de la réunion de fin d'année scolaire. Des matelas ont été achetés en prévision de l'arrivée au plus tard en janvier des élèves inscrits. Le troisième lieu sera la mezzanine des classes concernées avec un aménagement d'un portillon de sécurité en haut de l'escalier. Un personnel est prévu pour la surveillance.

**7. Il y a 2 services pour la cantine. Des parents ont remonté aux représentants des parents d'élèves que leurs enfants sont pressés par le personnel et n'ont pas le temps de terminer leur repas. Tout en ayant conscience qu'il n'ait pas toujours aisé de passer d'un service à un autre et que cela demande beaucoup physiquement et mentalement, pensez-vous qu'il y ait une autre solution pour respecter le rythme des enfants ?**

M. Douabin précise qu'il lui arrive, non d'écourter le temps des repas mais plutôt de déborder sur le temps de classe. Il est aussi difficile de commencer à midi pile.

Cette année, il est difficile de finir à temps. M. Douabin insiste sur le fait qu'il y a souvent des situations de conflits et de mésentente entre élèves. à gérer. De même, il arrive que le premier service prenne trop de temps par rapport au second service.

Quand on enchaîne les services des différents plats, le restaurant est plus calme et les élèves mangent mieux. C'est plutôt positif pour leur alimentation et pour l'atmosphère du restaurant. Un sonomètre a été acheté pour mesurer le volume sonore.

Il ya trois personnes en salle pour un service de 70 élèves. C'est un service au plat. Les élèves se servent et les personnels vérifient que chacun soit servi également.

**8. Les enfants rapportent beaucoup de dessins chez eux. Pourquoi n'utilise-t-on pas du papier recyclé, du papier brouillon à l'école ?**

Il est difficile de savoir qui est concerné par ces dessins (garderie ou classes). L'idée du papier recyclé est intéressante. Les personnes de la garderie insistent sur le fait que les élèves emmènent leurs dessins lorsque ceux-ci sont terminés.

**9. Est-il prévu d'installer un abri au niveau du portail, à côté de la bibliothèque afin d'abriter les enfants qui remontent du primaire et donc de protéger les vélos en même temps ?**

La réponse ne peut pas être donnée immédiatement. Mme Blandin dit qu'il y a peut-être des besoins plus urgents dans un premier temps.

**10. L'accès de l'école maternelle a changé depuis la rentrée dernière. Un passage piéton sécurisé, face à cet accès, apparait nécessaire. Quels travaux sont envisagés ?**

Cette demande est tout à fait justifiée selon Mme Blandin qui insiste sur le fait que ces travaux relèvent des compétences de la communauté de communes, ce qui peut demander un délai. La signalétique associée à un passage pour piétons sera évidemment prévue.

**11. Concernant les toilettes. Des élèves se retiennent toute la journée car les toilettes ne ferment pas et sont vraiment sales. Quand serait-il possible de changer les verrous ? Est-il possible de faire une action de sensibilisation auprès des enfants pour la propreté des toilettes ? Par exemple trouver un slogan pour la propreté des sanitaires et donc comprendre l'utilité que chacun y mette du sien.**

M. Douabin est très surpris car le ménage est fait tous les jours dans les sanitaires.

Des mesures avaient été prises avec l'installation d'affichettes rappelant les règles d'hygiène.

Les verrous seront vérifiés et changés au besoin.

**12. Un tracé pour les places de parking a été acté l'année dernière. Quand cela sera-t-il effectif ?**

Mme Louvigny observe que les stationnements se passent de mieux en mieux sur le parking maternelle. Bitumer tout le parking reviendrait à très cher. Des clous avaient été évoqués mais ils risquent de ne pas être visibles suffisamment l'hiver.

Mme Blandin propose d'organiser une réunion pour venir voir comment améliorer cette situation.

**13. Une rampe d'accès pour accéder du terrain de tennis au terrain de soccer avait été évoquée précédemment. Où en est ce projet ?**

Cela avait été évoqué avec M. Pillon, Directeur des Services Techniques de la mairie, mais les normes notamment d'inclinaison ne permettaient pas de construire cette rampe.

**14. Concernant la garderie du matin. Une ouverture à 7h00 serait-elle envisageable ?**

M. Douabin répond que ce peut être envisageable mais ce ne serait pas simple à organiser en raison de la gestion des plannings. Cela pourrait enlever du temps de garderie le soir.

Mme Louvigny entend cette demande pour les parents qui travaillent à Rennes par exemple, mais convient que l'organiser peut être difficile.

Mme Faurez pose la question d'un emploi supplémentaire, ce à quoi Mme Blandin répond que des personnels ont vu leur temps de travail déjà augmenté afin de pourvoir aux besoins.

Mme Blandin tient à préciser que M. Douabin a dû en fin d'année dernière refaire tous les plannings suite à l'organisation de la classe de GS/CP.

La séance est levée à : 20H50

La directrice : Mme. Amélineau